

L2 encore raté, en recherche de solution

Par [Neith], le 09/07/2010 à 01:52

Bonjour

Je viens d'avoir aujourd'hui mes résultats de rattrapages de ma seconde L2, mon but en les passant était d'au moins valider le premier semestre ce qui m'aurait permis d'avoir une chance de tout valider en L3.

Le problème étant qu'il me manque 0,375 points pour pouvoir le valider, si encore j'avais obtenu de bonnes notes dans les fondas et de moins bonnes en options, j'aurais eu un peu d'espoir d'être rattrapé par la commission, mais là, autant dire que c'est cuit... Je plafonne avec une moyenne de 13 en option. Tout ça est bien sûr lié à un manque de motivation énorme dû au redoublement de ma L2, les seules matières que j'ai validé sont les nouvelles ou celles pour lesquelles j'ai un intérêt certain comme le pénal par exemple. De toute façon je me vois mal faire une carrière purement juridique, ou alors dans le droit international mais vu l'aversion que j'ai pour le droit administratif, c'est plutôt mal barré. Je regrette vraiment de ne pas avoir eu le culot de passer les concours de science po après bac.

Mon interrogation est la suivante, que faire?

J'ai plusieurs pistes, soit je pars sur une formation courte qui peuvent être intégrer avec une L1 de droit, afin de pouvoir passer les concours pour écoles de commerces à bac +2 pour avoir une année un peu plus tranquille que la L2 pour pouvoir les préparer correctement. Ou pourquoi pas y rester si ça me plaît, mais je pense que j'ai du mal à adhérer à l'idée de m'arrêter là dans les études. Quelles sont ces formations intégrable avec la L1 validée?

Soit je cube mon année, ce serait dans une autre fac, autant dire que mon cadre de vie à Nancy, n'est plus du tout motivant. Le problème étant que si je change de fac toutes mes optionnelles validées tomberont à la poubelle.

Soit je change totalement de formation pour reprendre quelque chose de totalement différent, quitte à faire une formation conduisant à un métier d'art, tout en continuant ma licence via le CAVEJ, avoir deux métiers est quelque chose qui me plairait vraiment beaucoup. Je suis le genre de personne qui a du mal à être à l'aise avec l'idée de ne faire qu'un seul métier pour toute une vie en fait. En relisant les précédents posts j'ai vu que le caveJ pouvait valider les matières déjà validées. Je me demande si ce genre de projet est viable ou non.

J'espère que vous pourrez m'aider, je suis vraiment paumé et un poil désespéré. Et merci d'avance pour vos réponses!

Par **jeeecy**, le **09/07/2010** à **08:23**

pour ma part quand j'ai redoublé ma deuxième années (uniquement à cause du droit administratif) j'ai passé également le concours SESAME pour ouvrir aux écoles de commerce avec prépa intégrée

mais comme j'ai validé ma 2ème année, je ne suis pas rentré en école de commerce

maintenant pour ton cursus, et sans être méchant, je ne suis pas sûr que tu puisses faire 2 formations en même temps si tu n'arrives pas à valider la 2ème année de droit en 2 ans...

Par **alex83**, le **09/07/2010** à **08:42**

Salut,

:o

Aimes-tu vraiment le droit  ? Je comprends pas, tu trouves ça si insurmontable que ça ?

Par **Camille**, le **09/07/2010** à **11:36**

Bonjour,

[quote="[Neith]":1untxa5i]

Tout ça est bien sûr lié à un manque de motivation énorme dû au redoublement de ma L2
[/quote:1untxa5i]

Sous les réserves de la question judicieuse d'alex83, tout votre problème vient de là.

Votre année de redoublement aurait dû, au contraire, vous donner une motivation genre "pêche d'enfer" si vous l'aviez vécue comme une chance et non pas comme une malédiction ou un échec.

Voir

ajac-ou-pas-t11643.html

Et changer de "cadre" matériel pour "cuber" pourrait être une bonne chose à la seule et unique condition que vous changiez aussi de "cadre de pensée" sur le problème du redoublement.

"(Re-)faire une L2", c'est "faire une L2" avec l'immense avantage qu'on "a déjà vu ça quelque part" et que, donc, on a une petite, voire confortable, avance sur ses petits copains...

Avance dont on va mettre un point d'honneur à la conserver, voire à l'accroître...

Quand vous serez un ténor du barreau reconnu, un magistrat craint et respecté, un notaire réputé et apprécié, etc., etc., etc., qui saura que vous aviez terminé vos études avec un ou deux ans de retard par rapport à la "norme" ?

Par **Camille**, le **09/07/2010** à **11:44**

Re,

D'ailleurs, la preuve :

[quote="jeeecy":3lmdunpr]pour ma part quand j'ai redoublé ma deuxième année...[/quote:3lmdunpr]

Et je peux dire que ça ne se voit pas du tout, dans ses différentes interventions sur ce forum, que jeeecy a "subi la malédiction gravissime d'une année de redoublement", comme on l'entend dire dans certains médias.

Ou plutôt si ! Elle y est peut-être justement pour quelque chose dans la qualité desdites interventions d'aujourd'hui...

:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **09/07/2010** à **11:57**

Petite anecdote :

J'ai eu l'occasion de discuter avec un très bon pénaliste cette année qui m'avait confié qu'il avait redoublé sa première année de droit. Et qu'il avait eu du mal, la deuxième fois également.

Finalement en L2, coups de foudre pour le droit pénale. Résultat : il finit doctorant, prof à la fac, avocat et il a été batonnier un moment donné.... (il roule en S5 ^^)

Alors, relativisons ; et, rebondissez !

Par **[Neith]**, le **09/07/2010** à **14:01**

Tout d'abord merci pour toutes les réponses.

Est ce que j'aime le droit?

Je dirais que ça dépend beaucoup des matières, je me suis surpris à prendre plaisir à bosser mes cours de pénal et de civil, alors que pour ce qui est du droit administratif, j'ai vraiment beaucoup de mal, j'ai même du dégoût pour cette matière.

C'est véritablement dur de s'accrocher à des études qui apparemment ne veulent pas de vous^^.

Je pense que j'ai été découragé progressivement en fait, les colles, etc... Ce que j'ai trouvé particulièrement dur aussi, c'était de désapprendre la méthodologie voir le cours de l'année précédente étant donné que tout n'a plus rien n'a voir d'un prof à l'autre. J'ai vraiment été

surpris là dessus.

Personne n'a d'info sur les formation courtes admissible sur une L1?

Par **Stigma**, le **09/07/2010** à **14:35**

Si ça peut te rassurer, j'connais une avocate qui a une belle carrière, et qui a mis un certain temps à avoir son bac d'abord, sa licence de droit ensuite. Puis elle a brillamment réussi, elle a fait une thèse, obtenu un doctorat avec toutes les mentions possibles, été secrétaire de la conférence du stage, et est maintenant au conseil de l'ordre de son barreau.

Je connais un autre avocat qui n'aimait pas particulièrement le droit jusqu'en licence, a eu la révélation en 3e année, a fait un DEA puis un DESS, et est maintenant avocat d'affaires, il est associé de son cabinet, est l'avocat de grosses boîtes, adore son boulot et brasse pas mal. Et pour finir, même si je sais pas quel sera mon avenir (en tout état de cause, je l'envisage de manière plus positive qu'il y a deux ans, déjà) : j'ai mis 5 ans à avoir ma licence après avoir commencé les études de droit sur le tard. J'ai aimé le droit après la L3 et n'ai commencé à avoir de bons résultats qu'en Master 1, et maintenant j'ai le M2 que je voulais (après avoir fait un deuxième Master 1, meilleur que le premier -forcément puisque quand on aime ce qu'on fait, on a nécessairement de meilleurs résultats).

Si j'ai un conseil à te donner, ça serait de t'assurer que t'aimerais faire ta vie dans le droit. Il est p'tet un peu tard pour envisager un stage de découverte avant la rentrée mais tu peux déjà te rendre à la Cité judiciaire et assister à diverses audiences (pénales, prud'homales..), pour voir comment c'est.

Et le droit administratif, on est un certain nombre à détester ça, je pense ! Mais c'est qu'un mauvais moment à passer, si t'envisages de faire du droit privé ou du droit pénal, t'en seras

assez rapidement dispensé 

Par **Camille**, le **10/07/2010** à **09:23**

Bonjour,

Et j'aime toujours rappeler, dans un domaine un peu différent, qu'Albert Einstein a toujours été considéré comme un élève relativement médiocre jusqu'à la fin de ses études (sauf en maths, il faut bien le dire). Et à une époque de plein emploi (1902), il a eu beaucoup de mal à trouver son premier boulot : "gratte-papier" dans un office administratif de brevet?

Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il a été considéré comme "le" génie de la physique contemporaine...

[quote="[Neith]":3ugl31xo]

Est ce que j'aime le droit?

[/quote:3ugl31xo]

Ce n'est pas tout à fait la bonne question. Un peu comme si vous posiez la question "est-ce que j'aime la musique classique ?". On peut aimer la musique classique et ne pas tout aimer dans la musique classique.

Donc, la bonne question serait plutôt "qu'est-ce que j'aime dans le droit ?".

Apparemment, le civil et le pénal. Ben c'est déjà pas mal, dites donc ! Alors, [u:3ugl31xo]appuyez-vous là-dessus[/u:3ugl31xo].

Ensuite, posez-vous la question de savoir si vous n'aurez pas besoin, dans votre future brillante carrière dans le civil et/ou le pénal, de très bonnes notions dans l'administratif. La réponse est probablement oui. Donc, vivez ce passage comme une corvée ou un pensum si vous voulez, mais comme un "passage obligé et nécessaire" pour atteindre vos objectifs. Et attachez-vous à voir quelles sont les implications/rerelations/imbrications/intrications entre administratif et civil/pénal pour avoir la conviction que ce que vous apprenez en administratif vous servira plus tard, même si ce n'est pas votre spécialité de prédilection.

On peut aimer la musique classique et détester le solfège. Il n'empêche que si on veut en faire son métier, on a grandement intérêt à être "bon en solfège" même si on le vit comme une purge...

[quote="[Neith]":3ugl31xo]

Ce que j'ai trouvé particulièrement dur aussi, c'était de désapprendre la méthodologie voir le cours de l'année précédente étant donné que tout n'a plus rien n'a voir d'un prof à l'autre. J'ai vraiment été surpris là dessus.

[/quote:3ugl31xo]

C'est probablement parce que vous manquez encore du recul nécessaire dont je parlais dans une autre file, ce qui n'est pas anormal à votre âge. Parce que les méthodologies ne sont probablement pas aussi différentes que ça et les différences s'expliquent si on y réfléchit bien. Encore faut-il trouver le temps d'y réfléchir posément et calmement, ce qui n'est pas forcément évident quand on a "la tête dans le guidon" en permanence.

C'est justement ce qu'offre l'opportunité d'une année de redoublement (voir un triplement)(vous avez remarqué qu'en athlétisme, on a toujours droit à trois essais ?) quand on l'aborde comme une chance de se "raccrocher aux wagons" et de consolider ses choix et non pas comme une catastrophe définitive.

Par **Irony**, le **10/07/2010** à **16:37**

Petit message juste en passant pour dire que les posts de Camille sont toujours chouettes, je trouve. Agréables, motivants, et pertinents, c'est vraiment appréciable. Bref, Neith, écoute la et suis ses conseils !

Par **Stigma**, le **10/07/2010** à **20:10**

[quote="Irony":8d5ylz32]Petit message juste en passant pour dire que les posts de Camille sont toujours chouettes, je trouve. Agréables, motivants, et pertinents, c'est vraiment appréciable. Bref, Neith, écoute la et suis ses conseils ![/quote:8d5ylz32]
Ecoute le, plutôt !

Par **Irony**, le **10/07/2010** à **22:48**

[quote="Stigma":xjlfimxq][quote="Irony":xjlfimxq]Petit message juste en passant pour dire que les posts de Camille sont toujours chouettes, je trouve. Agréables, motivants, et pertinents, c'est vraiment appréciable. Bref, Neith, écoute la et suis ses conseils ![/quote:xjlfimxq]
Ecoute le, plutôt ![/quote:xjlfimxq]

oups...

Par **Camille**, le **12/07/2010** à **10:31**

Bonjour,

[quote="Irony":1vz6hhj4]

Bref, Neith, écoute la et suis ses conseils ![/quote:1vz6hhj4]

Non, non... Image not found or type unknown

Ecoutez les conseils des uns et des autres, réfléchissez-y, pesez le pour et le contre de chaque solution, puis formez votre propre conviction de ce qui est le mieux pour vous. Ce doit être VOTRE décision et non pas un choix plus ou moins contraint et forcé par les opinions des autres. Après, "qui vivra verra". Personne ne sait lire dans le marc de café ou dans une boule de cristal.

Mieux vaut le regret d'une décision (heureuse ou malheureuse) qu'on a prise en connaissance de cause que le remords d'une (bonne ou mauvaise) décision qu'on n'a pas prise.

Bien entendu, il est toujours préférable de ne pas se tromper, mais ça c'est plus facile à dire qu'à faire et puis, déjà cité sur ce forum...

[quote:1vz6hhj4]

L'expérience, c'est le nom que chacun donne à ses erreurs.

Oscar Wilde

[/quote:1vz6hhj4]

Par **Titejuriste1**, le **16/07/2010** à **11:14**

[quote="Stigma":2ica1e72]Si ça peut te rassurer, j'connais une avocate qui a une belle carrière, et qui a mis un certain temps à avoir son bac d'abord, sa licence de droit ensuite. Puis elle a brillamment réussi, elle a fait une thèse, obtenu un doctorat avec toutes les mentions possibles, été secrétaire de la conférence du stage, et est maintenant au conseil de l'ordre de son barreau.

Je connais un autre avocat qui n'aimait pas particulièrement le droit jusqu'en licence, a eu la révélation en 3e année, a fait un DEA puis un DESS, et est maintenant avocat d'affaires, il est associé de son cabinet, est l'avocat de grosses boîtes, adore son boulot et brasse pas mal. Et pour finir, même si je sais pas quel sera mon avenir (en tout état de cause, je l'envisage de manière plus positive qu'il y a deux ans, déjà) : j'ai mis 5 ans à avoir ma licence après avoir commencé les études de droit sur le tard. J'ai aimé le droit après la L3 et n'ai commencé à avoir de bons résultats qu'en Master 1, et maintenant j'ai le M2 que je voulais (après avoir fait un deuxième Master 1, meilleur que le premier -forcément puisque quand on aime ce qu'on fait, on a nécessairement de meilleurs résultats).

Si j'ai un conseil à te donner, ça serait de t'assurer que t'aimerais faire ta vie dans le droit. Il est p'tet un peu tard pour envisager un stage de découverte avant la rentrée mais tu peux déjà te rendre à la Cité judiciaire et assister à diverses audiences (pénales, prud'homales..), pour voir comment c'est.

Et le droit administratif, on est un certain nombre à détester ça, je pense ! Mais c'est qu'un mauvais moment à passer, si t'envisages de faire du droit privé ou du droit pénal, t'en seras

assez rapidement dispensé Image not found or type unknown [/quote:2ical1e72]

Message très encourageant en effet.

Par **[Neith]**, le **11/09/2010 à 17:13**

Bon, décision prise, encore un an de L2, et je prépare les concours pour école de commerce cette année.

Je n'aurais théoriquement plus "que" les fondas à passer, ce qui va me permettre d'avoir un peu de temps pour bosser mes concours.

Une petite question, pour les validation d'acquis que j'ai de la première deuxième année (on va voir si tout le monde suis), je les garde encore cette année? j'espère en tout cas.

J'ai vu qu'en unité B, il y avait un autre prof en administratif qui remplace M.Plessix.

Quelqu'un connaît.

:)

En tout cas merci pour vos réponse, ça fait plaisir Image not found or type unknown

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2018 à 14:23**

Bonjour

Suppression d'un message frauduleux !

Par **LouisDD**, le **19/08/2019 à 21:35**

suppression message frauduleux

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2019 à 08:07**

Ben décidément, ce sujet attire les mustélidés ?